



Vague d'hameçonnage - Taxe scolaire

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 1^{er} octobre 2019 – La Commission scolaire des Hautes-Rivières souhaite informer ses contribuables d'une vague d'hameçonnage par messagerie texte qui aurait actuellement cours concernant la taxation scolaire.

Les messages textes frauduleux actuellement répertoriés par certaines commissions scolaires porteraient comme expéditeur « Taxes Scolaires Québec (TFP) » et inviteraient les destinataires à cliquer sur un hyperlien afin d'obtenir un remboursement de taxe scolaire.

Nous vous invitons à la plus grande prudence à ce sujet. Le Service de la taxation de la Commission scolaire des Hautes-Rivières ne contacte jamais les citoyens ni par messagerie texte ni par courriel. Vous pouvez donc supprimer les messages provenant de cet expéditeur et autre message texte ou courriel dont le sujet serait la taxe scolaire.

— 30 **—**

Source:

Francine Gosselin | Service des affaires juridiques et des communications | Téléphone : 450 359-6411, poste 7517 | Portable : 514 946-2223 | francine.gosselin@csdhr.qc.ca